

INTERVIEW > Axel Poniatowski, député-maire (UMP) de L'Isle-Adam

Canal Seine Nord : « L'État doit se pencher sur autre chose »

Le 17 octobre, Frédéric Cuvillier, le ministre des Transports, a annoncé « une avancée concrète pour le canal Seine Nord Europe ». Le député-maire de L'Isle-Adam réagit à cette annonce.

De l'espoir pour ceux qui défendent le fret fluvial, voilà ce qu'a voulu donner Frédéric Cuvillier, le 17 octobre, dans un communiqué. Le ministre des Transports a confirmé que ce projet – une autoroute fluviale pour grands gabarits de 106 km entre Compiègne et Cambrai – est éligible à un taux de subventions de l'Europe de 40 % sur le prochain budget européen, qui portera sur la période de 2014 à 2020. Pour Axel Poniatowski, cette annonce n'est pas de bon augure... Explications.

• **L'Écho, le Régional.** Quelle a été votre réaction, à l'Assemblée, lorsque le ministre des Transports a répondu à votre collègue François-Xavier Villain qui l'interrogeait sur l'avenir du projet ?

– Axel Poniatowski. Le gouvernement, à travers Frédéric Cuvillier, a fait savoir qu'il voulait donner une deuxième chance au canal Seine Nord Europe. Mais à l'évidence, ce projet est plus proche du naufrage que de la réalisation tant les incertitudes dans le montage du projet sont nombreuses et non réglées, notamment sur le plan financier. Le gouvernement nous dit qu'il y a une solution avec l'augmentation de la de-

mande de subvention européenne qui pourrait s'élever à 40 % du montant du projet. Mais sur ce point, je fais observer deux choses : si cette hypothèse devait être confirmée, elle ne le serait qu'à la fin 2014. Ensuite, et surtout, cette demande reviendrait à concentrer la grande majorité des aides européennes sur un seul et même projet, risquant de tuer tout autre projet d'infrastructure important comme les lignes ferroviaires, par exemple. Au-delà des subventions, ce projet est très fortement remis en cause, par les incertitudes sur le coût et les recettes dans un contexte de crise économique. Une forte dérive des coûts est en effet à craindre et à cela vous ajoutez l'impact de la crise sur les prévisions de trafic et sur les conditions de financement des partenariats public-privé. La raison commande donc de ne pas s'entêter, en tout cas pas maintenant. Sur ce point, je suis assez confiant, François Hollande et le gouvernement Ayrault n'étant pas à une reculade près.

• **Le canal Seine Nord a-t-il un intérêt selon vous ?**

– Les deux points essentiels mis en avant pour défendre ce projet sont la création d'emplois et l'aspect environ-



Axel Poniatowski.

nemental permettant de diminuer le trafic camions. En ce qui concerne la création d'emplois, bien sûr que comme tout chantier, ce projet en créerait. Mais si dans le même temps, cela signifie que d'autres chantiers d'envergure ne se font pas, faute de moyens, c'est malheureusement un jeu à somme nulle sur le front de l'emploi. En ce qui concerne le volet environnemental, il y a pour moi une forme de contradiction. En effet, un tel canal ne serait ni plus ni moins qu'une autoroute fluviale emportant des conséquences lourdes en termes environnementaux, notamment pour la préservation des berges des rives de l'Oise et en raison d'une augmentation du niveau de l'eau, en

particulier en cas de crue. C'est la raison pour laquelle, selon moi, il convient d'abord d'optimiser les dessertes ferroviaires actuelles et de remettre en état les réseaux des canaux existants.

• **Un mot sur MAGEO, la mise au gabarit de l'Oise qui représente un maillon indispensable du canal Seine Nord.** – Pour moi, il est évident que ce projet aura un impact extrêmement dommageable sur l'Oise aval et sur toute la vallée de l'Oise au paysage jusqu'à présent préservé. À titre d'exemple, ce projet va notamment rogner les berges, côté bras navigué, de l'île de Vaux, sur toute sa longueur. Par ailleurs, au-delà de l'aspect paysager, il n'est pas à exclure un impact écologique, ces zones étant riches s'agissant de la faune et de la flore. Tout cela doit être mieux pris en considération. Je l'affirme : le Val-d'Oise n'a pas vocation à être la cuvette de l'Aisne et des Ardennes et à subir tous les désagréments, notamment en termes de risques croissants de crue. Il est du devoir du Conseil général, surtout quand on s'appelle le "Val-d'Oise", de s'impliquer davantage et de ne pas être systématiquement à la remorque des départements en amont de l'Oise. Recueillis par N.B.